



COMPTE-RENDU CTL du 8 novembre 2022

« Chronique d'une mort annoncée de la DDFIP »

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1 – Ponts naturels 2023
- 2 – Expérimentation service local du domaine
- 3 – Situation budgétaire
- 4 – Résultats du département au 30/09/2022
- 5 – Plan d'action sobriété énergétique et bilan gaz à effets de serre
- 6 – Questions diverses

M. BATION, et Mme HOLLEMAERT, représentent la CGT FIP 43.

Déclarations liminaires

Les organisations syndicales font toutes le même constat : alors que l'argent coule à flots pour les actionnaires des grands groupes, c'est l'austérité et les restrictions qui s'imposent pour l'ensemble de la fonction publique.

Et comme si ça ne suffisait pas, on nous « recommande » d'être sobre dans nos comportements et de venir travailler bien couvert !! Notre département confronté aux rudes réalités climatiques et à la vétusté des bâtiments va t-elle devoir subir une « glaciation thermique » ?

Tous les syndicats dénoncent le matraquage infantilisant, les conditions de travail indignes de la fonction publique et le télétravail imposé au nom de la sobriété énergétique !

Pour toute réponse, le directeur souligne que la DGFIP est présente sur le contrôle des grands groupes. Ah bon ? En tout cas, ils n'ont pas l'air de trembler !

Pour la situation énergétique, il précise que la température de 19° se mesure dans le bureau et que les agents doivent signaler si la température est trop basse dans leur bureau.

La DDFIP devrait engager des travaux de rénovation de certains bâtiments (isolation extérieure de Brioude, changement de toutes les fenêtres de la direction).

Par ailleurs, elle s'est portée candidate au niveau régional pour engager des travaux comme le remplacement de la chaudière de Brioude ou la connexion des bâtiments du Puy-en-Velay au réseau de chaleur de la commune du Puy.

Les organisations syndicales précisent que cela fait de nombreuses années que les agents se plaignent du froid et que l'on attend toujours d'être dans l'urgence pour engager des travaux.

Le directeur réaffirme sa promotion du télétravail pour diminuer le bilan carbone. Mais on lui rappelle aussi que le département manque cruellement de transports et commun et que l'entretien du réseau routier se dégrade.

Le directeur s'engage à faire circuler une fiche sur le covoiturage et sur les conditions d'octroi de l'indemnité en cas de covoiturage.

N'hésitez pas à demander l'indemnité si vous remplissez les conditions.

I- PONTS NATURELS

Voté à l'unanimité les ponts naturels 2023 suivants :

- vendredi 19/05/2023

- lundi 14/08/2023

II EXPERIMENTATION SERVICE LOCAL DU DOMAINE

Le service local du domaine (SLD) composé actuellement d'un agent sera placé à compter du 01/11/2022 sous l'autorité hiérarchique de la DRFIP du Rhône pour une durée de six mois d'expérimentation, mais sera maintenue sur la résidence du Puy. A la fin de l'expérimentation en mai 2023, qui n'en doutons pas sera certainement une réussite, l'agent et la mission seront rattachés à la direction régionale et en 2024, il y aura encore une perte d'emploi sur le département.

Vos élus CGT ont rappelé comment notre propre direction a fragilisé la mission et a entraîné la perte de la mission. En effet, le service du domaine était composé en 2017 de quatre agents et d'un chef de service. Suite à la réorganisation du service en septembre 2017 pour créer le SLD, la centrale avait préconisé dans une note du 3 juillet 2017 de conserver les effectifs pour ne pas fragiliser la nouvelle mission. Et que font nos directeurs ? Dès le 01/01/2018, ils ne conservent qu'un seul agent (nouvellement affecté sans conserver un sachant), préfigurant ainsi son futur rattachement à un pôle régional.

Même si le directeur nous affirme qu'on ne touchera pas aux structures jusqu'en 2026, les missions pourront faire l'objet d'une « supra départementalisation » immédiate si le service effectuant la mission comporte un effectif allant de 1 à 5 agents. Dès lors que le contrat d'objectifs et de moyens sera signé par le directeur, on pourra alors numéroté nos abattis. Service de la comptabilité, cellule qualité comptable, service de la fiscalité locale, service des amendes et j'en passe pourront faire l'objet d'un regroupement de la mission sur une seule direction qui gèrera les missions des autres directions.

Ne doutons pas un seul instant que la plume de notre directeur sera très prompte à signer le contrat d'objectifs et de moyens 2023.

III SITUATION BUDGETAIRE

Des charges imprévues sont venues grever le budget de la direction comme le changement de serveur. Il reste 2000 à 3000 € à engager pour des commandes de bureau.

L'installation de la TOIP pose encore des problèmes pour son fonctionnement mais on continue. Le SGC de Monistrol bascule en TOIP le 9 novembre !

Vos élus demandent l'harmonisation des réunions et des formations de courte durée en visio. Quand on nous parle de sobriété énergétique, ne demandez pas aux agents de se déplacer aux quatre coins du pays pour faire des formations ou des journées d'études de un jour ou deux !

IV- RESULTAT DU DEPARTEMENT

La situation du SPFE est évoquée. Le directeur nous indique que le service va mieux, mais que la charge reste importante et que le délai ne s'améliore pas.

A la question qui lui est posée de savoir si cela ne proviendrait pas d'un manque d'agents sur la mission et qu'il serait peut-être plus sensé de renforcer les effectifs, il nous indique que les effectifs sont suffisants !!!

Cela fait plusieurs années que ce service souffre d'un manque d'effectif mais la direction préfère parler de méthode de travail. Ne doutons pas que si la mission tombe à 5 agents, il pourra faire lui aussi l'objet d'une « supra départementalisation ».

Le SPFE bénéficiera de l'appui de 10 agents du SAPF (agents confirmés et débutants) qui dans un premier temps travailleront sur les télé@ctes, puis à partir de janvier sur les actes papiers numérisés par un agent de la direction.

Le SAPF travaillera à peu près 100 jours pour le SPFE. Si cela peut effectivement résoudre artificiellement la situation de retard, il n'en reste pas moins que le service reste en souffrance.

V-PLAN D'ACTION SOBRIETE ENERGETIQUE

Les déplacements domicile travail et l'énergie des bâtiments sont les deux postes les plus importants en matière d'émission de gaz pour notre département.

Il est demandé aux agents de fermer les stores extérieurs le soir. Tous les problèmes de gestion (problème de stores par exemple) doivent faire l'objet d'un message à Mmes Sylvie CHABBAL et Christelle COPOLLA pour que la demande soit prise en compte.

Les organisations syndicales demandent une formation locale pour la gestion des serveurs et des fichiers sur les ordinateurs afin d'optimiser les fonctionnements informatiques.

Enfin elles précisent au directeur qu'elles ne cautionnent en aucun cas ce pseudo-plan de sobriété énergétique qui une fois de plus a été réalisé dans l'urgence sans aucune réflexion et que les agents doivent subir sans aucune concertation.

VI- QUESTIONS DIVERSES

1-Affectation des contrôleurs et inspecteurs stagiaires

- inspecteurs stagiaires : 1 au PUC, 1 au SGC de Brioude et 1 au SGC du Puy

- contrôleurs stagiaires : 1 au SIP du Puy, 2 au SPFE, 2 au SGC du Puy, 1 au SGC Ysingaux et 1 au SGC de Langeac.

2- Les organisations syndicales demandent si les PC qui partent pour être vendus aux services des domaines puissent être réattribués aux agents à titre personnel.

Le directeur nous répond que ce n'est pas possible, et qu'ils sont redéployés seulement aux autres administrations ou aux associations .

3- Fiche de poste cadre A pour un poste de SGC suite au départ de JG MASSARD avec possibilité d'attribution à un candidat contractuel ! De plus en plus de postes sont actuellement confiés à des contractuels, même si le directeur nous affirme que les fonctionnaires sont prioritaires.

Ca ne vous rappelle pas le sort d'anciennes administrations (La Poste, France Télécom) ?

4- Les agents qui voudront candidater pour un poste au futur SAPF qui s'installera au Puy devront répondre aux fiches de candidature sur appel national (note à venir)

5- Gestion des congés équipe d'accueil en fin d'année

Les organisations syndicales demandent si il est possible de supprimer en fin d'année les permanences pour permettre aux agents de prendre leurs congés .

Le directeur ne veut pas en entendre parler. Les agents n'ont qu'à savoir se gérer !

6- Départ de Mme EXETIER LE 01/12/2022 sur la direction de Haute-Vienne

A ce sujet, nous reprendrons une maxime chère à la direction :

« Nul n'est irremplaçable ».